

RIVIÈRE ROUGE.

Le ministère se compose de cinq membres, et non de quatre, comme l'avait d'abord annoncé une dépêche télégraphique de St. Paul.

Outre MM. Girard, Boyd, Clarke et MacKay, il comprend aussi M. Howard, capitaine dans le bataillon de Québec, qui est ministre d'agriculture et des travaux publics.

Comme les divers portefeuilles étaient mal distribués dans la dépêche à laquelle nous faisons allusion, nous croyons devoir donner la liste complète :

Secrétaire provincial, l'Hon. A. Boyd ; Trésorier, l'Hon. M. A. Girard ; Procureur général, l'Hon. H. J. Clarke ; Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics, l'Hon. M. Howard ; Président du Conseil, l'Hon. J. MacKay.

MM. Girard, Clarke et Howard sont natifs du Bas-Canada. Le dernier représente un comté anglais. C'est un ami des métis et de notre race.

M. James MacKay est un métis catholique, riche et considéré.

L'Hon. M. Boyd représente l'élément natif anglais et protestant.

Le 10 janvier il y a eu au collège de St. Boniface une très-jolie soirée qui a parfaitement réussi. Son Excellence y assistait, ainsi que Madame et Mademoiselle Archibald.

Les élèves ont présenté à Son Excellence une adresse dans laquelle ils la remerciaient d'avoir rétabli la paix par une administration sage, ferme, modérée et conciliante.

Le gouverneur répondit très-heureusement et fut fort applaudi.

Il y a eu le 7 janvier une grande et importante démonstration à la cathédrale pour protester contre la spoliation du Pape. A cette occasion Sa Grandeur Mgr. Taché a fait un magnifique discours.

Les assemblées spéciales du cabinet avaient eu lieu depuis la formation du gouvernement.

Le procureur-général de Manitoba était alors employé à préparer les projets de loi pour le parlement qui, pensait-on, ne fera pas grand ouvrage avant le mois de mars.

On disait que les nominations par la Chambre Haute seraient annoncées dans le cours de la semaine. On s'occupait beaucoup de ce sujet.

Le Dr. Bird avait abandonné la lutte pour le parlement de la Puissance. C'était une bonne chance pour le fameux Schultz qui lui faisait de l'opposition. Mais il paraît qu'il a trouvé un adversaire dangereux dans la personne de M. Ostin Inkster, appartenant à une des familles les plus anciennes et les plus respectables de la Province. De sorte qu'il court risque d'éprouver encore les rigueurs d'une défaite signalée.

On parlait de la nomination de M. St. John, correspondant du *Globe*, comme greffier de la Chambre Basse, et de M. Spence, comme greffier de la Chambre Haute.

Les électeurs des paroisses St. Paul et St. Jean avaient pétitionné le lieutenant gouverneur pour de nouvelles élections dans ce comté. Ce dernier a référé la question au parlement.

ORIGINE DES MASQUERADES.

L'origine des *masquerades* remonte à la plus haute antiquité, mais on ne voit pas d'exemple que les masques aient été employés à d'autres usages qu'aux représentations théâtrales. Le masque alors était l'expression matérielle, gaie, larmoyante, méchante, bonne, aimable, triste, donnée au rôle que récitait l'acteur.

Est-ce là l'origine des masques qui se sont introduits dans les réunions privées ou publiques, dans les fêtes dansantes et autres divertissements ? Je ne le crois pas.

L'usage des masques, pour cacher l'individualité, doit venir évidemment de l'usage des casques à visière rabattue.

A l'époque de la chevalerie et des tournois, ne voit-on pas souvent de jeunes écuyers de haute naissance cherchant à demeurer inconnus sous un déguisement pour se faire une réputation qu'ils ne devaient qu'à leur courage et à leur adresse ? Combien de chevaliers même usaient de ces déguisements, ne relevant jamais leur visière en public et prenant part à tous les tournois, à toutes les assemblées d'honneur, vêtus de cottes blanches et armés à blanc, c'est-à-dire sans armoiries qui pussent les faire reconnaître ?

C'était une affaire des plus graves que de chercher à connaître un chevalier blanc. Soulever une visière était une insulte ; soulever un masque en est un également.

Le velours a succédé au fer, voilà tout, et les passes de la danse ont remplacé les passes d'armes.

Donc la mascarade est comme la danse ; elle a ses titres de noblesse, et, à bien prendre, la Fourmi de LaFontaine faisait un compliment à la Cigale en lui disant ce que je ne saurais trop répéter, Mesdames :

... Dansez maintenant !

COMTE DE BOURSONNE.

UNE FONTAINE A METZ.

Cette gravure représente une scène à Metz, lorsque la population se rend aux fontaines pour y puiser de l'eau. Les Prussiens exercent la plus grande surveillance sur ces fontaines et l'eau est distribuée avec beaucoup de prudence et d'économie. Sans cette précaution l'eau qui n'est pas abondante ne tarderait pas à manquer.

McMAHON ET CHANZY.

Au mois de novembre dernier, le maréchal, prisonnier dans une ville de la Prusse rhénane et encore retenu au lit par la blessure reçue à la bataille de Sedan, écrit à la Délégation de Tours une lettre confidentielle qu'un messenger sûr et discret emporta, malgré la surveillance de la police prussienne. Cette lettre parvint à Tours peu de temps après la reprise d'Orléans par d'Aurelles de Paladines.

Le maréchal, tout en déplorant la situation cruelle qui l'empêchait de servir sa patrie, se faisait un devoir de signaler à l'attention du gouvernement un jeune officier qui s'était fait remarquer en Afrique par son intelligence studieuse et par son caractère énergique. Cet officier, qui en ce moment commandait une brigade sous les ordres du général d'Aurelle et qui, au besoin, affirmait le maréchal, saurait commander une armée, était M. Chanzy.

Après la malheureuse retraite du 2 décembre et l'évacuation d'Orléans, Gambetta retira le commandement en chef à M.

d'Aurelle, et se rappelant fort à propos la recommandation de McMahon, le donna à M. Chanzy.

Et voilà comment il se fait qu'en dépit des vieilles règles de l'avancement, un simple général de brigade a été fait d'emblée généralissime d'une armée de cent mille hommes.

Les prévisions de McMahon et le choix de Gambetta ont été justifiés.

L'ANGE.

(CONTE DANOIS D'ANDERSON.)

"Toutes les fois qu'un petit enfant meurt, un ange de Dieu descend sur la terre, prend l'enfant mort entre ses bras, déploie de grandes et blanches ailes, vole par tous les lieux que l'enfant aimait le plus. Il lui cueille à pleines mains des fleurs, qu'il porte au bon Dieu, afin que, là encore, elles fleurissent plus belles que sur la terre.—Le bon Dieu presse toutes les fleurs sur son cœur ; mais à celle que l'enfant aimait le plus il lui donne un baiser, et il lui arrive une voix à l'aide de laquelle elle peut chanter dans la suprême béatitude."

Voilà ce que racontait un ange de Dieu, tandis qu'il portait au ciel un enfant mort ; l'enfant l'entendait comme dans un songe. Ils volaient à toutes les places du pays natal où le petit avait joué, et ils traversèrent des jardins ornés de fleurs charmantes. "Lesquelles voulons-nous emporter et planter dans le ciel !" demanda l'ange.

Là était un beau pied de rosier ; mais une main méchante avait brisé son tronc, de sorte que toutes ses branches, couvertes de gros boutons à moitié épanouis, pendaient toute flétries.

"Le pauvre arbre ! dit l'enfant ; prends-le, qu'il reflorisse là-haut auprès du bon Dieu."

Et l'ange le prit, baisa l'enfant ; et le petit ouvrait à moitié les yeux. Ils cueillirent de riches et magnifiques fleurs, mais aussi la fleur de Marie, si dédaignée, et la suave pensée.

"A présent nous avons des fleurs," dit l'enfant ; et l'ange lui fit signe de la tête ; mais ils ne s'envolèrent pas encore vers le ciel.

Il était nuit, le silence régnait partout ; ils restèrent, dans la grande ville et planèrent ça et là sur l'une des rues les plus étroites, où se trouvaient un amas de paille, de cendre, de vieux ustensiles, vestiges d'un pauvre déménagement.

Et l'ange montrait, au milieu de toute cette désolation, les débris d'un pot à fleur, et dessus, un monceau de terre qui en était sorti et qui n'était plus consolidé que par les racines d'une grande fleur des champs fanée ; elle ne valait plus rien du tout, et voilà pourquoi elle avait été jetée dans la rue.

"C'est celle-là que nous voulons emporter, dit l'ange ; je veux t'en raconter l'histoire pendant que nous volerons."

Et ils s'envolèrent, et l'ange raconta :

"Là-bas, dans la rue étroite et dans une cave basse, demeurait une fois un pauvre petit garçon malade ; dès sa première enfance il avait toujours été alité, et, lorsqu'il était très-bien portant, il faisait une ou deux fois, sur ses béquilles, le tour de sa petite chambre, et puis... c'était tout. Plusieurs jours d'été le soleil donnait pendant une demi-heure sur la fenêtre, et le petit garçon s'y asseyait, se laissant pénétrer de ses chauds rayons, et alors on disait :—Ah ! aujourd'hui il est sorti.—Il ne connaissait le bois, dans sa magnifique verdure du printemps, que par les premiers rameaux de hêtre que le fils du voisin lui apportait ; il les mettait au-dessus de sa tête, et alors il rêvait qu'il était dans le bois, là où il y avait du soleil et où les oiseaux chantaient. Un jour de printemps, le fils du voisin lui apporta des fleurs des champs, et, parmi ces fleurs, il s'en trouvait par hasard une qui avait une racine ; l'enfant la planta dans un pot à fleurs et l'attacha à la fenêtre, près de son lit. La fleur, ayant été plantée d'une main heureuse, grandit et forma de nouveaux boutons ; ce fut pour l'enfant malade le plus beau jardin, son petit trésor sur cette terre. Il l'arrosa, la cultiva et prit soin qu'elle reçut chaque rayon de soleil, jusqu'au dernier qui glissait sur cette fenêtre basse. Et, la fleur elle-même s'identifiant dans ses songes, c'est vers elle qu'il se tourna en mourant, lorsque le bon Dieu l'appela à lui. Depuis un an, à présent, il est auprès de Dieu ; et depuis un an la fleur s'est flétrie, oubliée sur la fenêtre, et puis elle a été jetée dans la rue avec les ordures. Et c'est cette fleur, cette pauvre fleur fanée que nous avons prise dans notre bouquet ; car elle a causé plus de joie que la plus magnifique fleur dans le jardin d'une reine."

—Mais comment sais-tu donc cela ? demanda l'enfant que l'ange portait au ciel.

—Je sais cela ! répondit l'ange ; j'ai été ce pauvre petit garçon qui ne marchait qu'à l'aide de béquilles. Je connais peut-être bien ma fleur.

Et l'enfant, ouvrant de grands yeux, regarda l'ange au visage beau, et rayonnant, et au même moment ils étaient dans le ciel, où il n'y avait plus que joie et félicité.

Dieu pressa l'enfant mort sur son cœur, alors il lui mit des ailes, comme à l'autre ange ; il vola avec lui, la main dans sa main. Puis, Dieu pressa toutes les fleurs sur son cœur ; mais la pauvre plante des champs, il la baisa ; il lui vint une voix et elle chanta avec les anges qui, jouissant tous de la même béatitude, planaient autour de Dieu, les uns tout près, les autres un peu plus loin, formant un grand cercle qui s'étendait toujours, toujours, jusque dans l'infini.

Et ils chantaient tous, grands et petits, le bon et cher enfant et la pauvre fleur des champs, qui, fanée, avait été jetée sur le fumier, dans l'étroite et sombre rue.

—Un vieillard d'Arthabaskaville, âgé de plus de 80 ans, a failli trouver la mort, ces jours derniers, à quelques pieds de sa maison dans les circonstances suivantes : Il était allé le soir puiser de l'eau à une fontaine et se disposait à regagner sa demeure, lorsqu'il s'aperçut qu'un obstacle insurmontable l'en empêchait. Une partie de l'eau que contenait son vase s'était répandue sur la glace, et s'était tellement congelée sous ses chaussures, qu'il fut resté là immobile et bientôt sans vie par un froid de 30 degrés, si un voisin attiré par ses lamentations ne fût venu lui rendre la liberté.—*L'Union des Cantons de l'Est.*

Un homme bien connu et qui ne demeurait pas bien loin de Vaudreuil était bien malade à la veille de mourir ; et on disait que déjà il extravaguait. Un individu de l'endroit fut le voir. Tout à coup pendant qu'il conversait avec le malade, celui-ci lui dit d'une voix mystérieuse et solennelle :

Voyez-vous, monsieur, voyez-vous cette main..... qui d'avance.

—Oui, cher Monsieur, oui... je la vois, répondit le visiteur qui n'osait contredire le pauvre malade.

—Eh ! bien, reprit celui-ci, vous êtes bien plus fou que moi, car je ne vois rien.

A Nogent le Robson, dernièrement, voici les adieux qu'une mère faisait à son fils, officier dans un bataillon de la garde mobile :

"Mon fils, mon cher enfant, je suis bien malheureuse de te voir partir, parce que tu cours au péril et peut-être à la mort.

"Mais souviens-toi d'un conseil de ta mère :

"Ne fuis pas, car vois-tu, je mourrai de honte. Fais ton devoir.

"Si tu meurs, je mourrai de chagrin.

"Fais ton devoir et que Dieu nous protège."

On lit dans un journal français :

On se rappelle la délicieuse charge de Gavarni, traduite par cette légende :

—Petit, qui aimes-tu mieux, Papa ou Maman ?

—J'aime mieux la viande.

A notre tour, nous pouvons demander à notre bon voisin d'Outre-Manche :

—John Bull, mon ami, qui aimes-tu mieux, la France ou la Prusse ?

—J'aime mieux le argent.

Toute la politique de l'Angleterre est là. Dans la guerre actuelle, l'Angleterre, comme nation,—et en faisant pour les *personnes* les plus larges et les plus honorables exceptions,—l'Angleterre n'a vu qu'une occasion de gagner de l'argent, beaucoup d'argent.

Et elle en a gagné de toutes les manières ; et même par des moyens qui ne sont pas assez généralement connus.

D'abord, l'Angleterre a gagné de l'argent en nous vendant au *prix fort* des armes et des munitions de guerre, dont les trahisons honteuses de Sedan et de Metz nous avaient dépouillés. Birmingham a fait de l'or avec les Sniders, les Chassepots, les Armstrongs qu'il nous a vendus. Ceci du reste était un commerce loyal, auquel il n'y a absolument rien à redire.

Ce qui était peut-être un peu moins *délicat*, c'est le commerce considérable qui s'est établi—à Londres spécialement—pour nous revendre, après avoir gratté la marque de fabrique française, les fusils Chassepots livrés aux Prussiens à Sedan et à Metz, et cédés par ceux-ci contre espèces aux Anglais. De sorte que la France a payé de son argent la fabrication première de ces armes ; elle a payé du sang de ses enfants leur perte ; et elle paie encore de ce qui lui reste d'argent ces mêmes armes avec lesquelles elle doit tenter un suprême effort pour sa délivrance.

Dans ces douloureuses transactions John Bull ne voit qu'une chose, l'argent : il achète à *bon marché* à la Prusse ces provenances de la violence et de la trahison, et il les revend *très-cher* à la France : double bénéfice, excellente opération.

VACHE EXTRAORDINAIRE.—Nous apprenons avec plaisir, que M. J. B. Simard fils, de la paroisse de N. D. des Anges de Stanbridge, possède une vache extraordinaire. Dans les bonnes herbes elle donne soixante livres de bon lait ; à l'heure qu'il est, quoique nourrie à la paille, elle fournit 15 livres de lait par jour, et elle pèse de 600 à 650 livres.

L'HOTEL DE NIORRES.

Suite.

—Parbleu ! cela va sans dire. Pour que le comte de Sommes, c'est-à-dire le fils de la Madone en faveur duquel a été dressé l'acte passé par le conseiller, hérite, il faut que tout soupçon soit écarté de lui.

Cela est facile. Personne au monde que le conseiller, la Madone et moi ne connaissent cet acte si important.

Or, le conseiller n'ira pas s'en vanter, et d'ailleurs il n'y songe plus. La Madone, ta mère, est morte, au diable.... donc, elle n'est plus à redouter. Quant à toi et à moi.... nous sommes bien tranquilles mutuellement sur nos actions réciproques.

Il n'y aura donc pas, il ne pourra donc pas y avoir un seul mot prononcé qui éveille l'ombre d'un soupçon à l'égard d'un héritier étranger, ayant intérêt à la succession, tandis que tout se trouvera naturellement à la charge des deux marins.

Comprends bien la situation, Bamboulé ! Tout Paris connaît les dettes énormes du marquis et du vicomte, et ce soir même ils ont engagé leur avenir relativement au mariage projeté. Premières preuves morales qui disposeront tous les esprits contre eux.

Le conseiller a obstinément refusé de les recevoir : seconde preuve à interpréter à leur désavantage.

Les crimes n'ont eu leur commencement d'exécution qu'après l'époque où les unions ont été arrêtées. Preuve très-grave, celle-là !

Enfin demain, des preuves matérielles, indiscutables seront établies contre les marins. Ces preuves, je me charge de les fournir.

—Quelles sont-elles ? demanda le comte.

—Inutile que tu les connaisses d'avance, répondit Saint-Jean. Le moment venu, elles apparaîtront lumineuses pour tous : que cela te suffise !

Donc, le marquis et le vicomte arrêtés, le procès sera mené rapidement. Quelques manifestations populaires que nous organiserons facilement en presseront le dénouement, à une époque où la cour commence à avoir peur du peuple.

Le conseiller et ses deux nièces auront à subir toutes les tortures de ce procès. Les marins condamnés, les deux jeunes filles sont au désespoir et leur mort n'étonne personne, car chacun s'y attend.

—Restera le conseiller, dit Bamboulé.

—Bah ! celui-là ne restera pas longtemps. Alors, le fils de la Madone survient un beau jour, son acte à la main....

—Mais, dit Bamboulé, il est une chose à laquelle j'ai toujours songé et qui m'inquiète.

—Quelle chose ?

—Comment le comte de Sommes se fera-t-il reconnaître pour être le fils de la Madone ?

Saint-Jean haussa les épaules.

"Le comte de Sommes, dit-il, ne paraîtra pas dans l'affaire. Il sera parti en voyage, en Italie, où il voudra.... Pendant ce temps, le fils de la Madone, qu'un procureur, qui aura été dépositaire de l'acte, aura été rechercher au fond de quelque province où il végétait misérablement, apparaîtra à la lumière. Mis en possession de son héritage, le bâtard voudra courir le monde.... Il partira à son tour. Paris qui s'en sera occupé, n'y pensera plus au bout de six semaines, et le comte de Sommes fera alors sa brillante rentrée dans les salons de l'aristocratie. Comprends-tu ?

—Parfaitement ! dit Bamboulé.

—Alors, reprit Saint-Jean, nous nous occuperons du mariage.

—Et l'enfant ?